

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2640/Just.

OBJET:

Affaire MANEKE.



Astrida, le 10 octobre 1951.

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

- J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
- 1° votre R.I. 1522/RMP.D.15 n° 127/Kit. du 5 juin 1951,
  - 2° la facture 361/Cybelco et le reçu,
  - 3° mes P.V. 413/I et 413/II,
  - 4° P.V. de saisie,
  - 5° Réquisition à expert,
  - 6° P.V. d'expertise,
  - 7° Déclaration de créance de l'expert.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si la moto saisie doit vous être envoyée.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I T E G A